

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 26 MAI 2015 À 18 HEURES 30

N° 3 - 92 / 2015 : MÉCANUMÉRIC - ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RELOCALISATION EN ALBIGEOIS D'UNE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE

L'An Deux Mille Quinze, le 26 mai

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mai 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES (pouvoir de Geneviève PEREZ), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE (pouvoir de Patrick BÉTEILLE), Gisèle DEDIEU (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Claude LECOMTE (pouvoir de Michèle BARRAU-SARTRES), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Elodie NADJAR, Fabien LACOSTE, Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents votants : madame Agnès BRU

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Geneviève PEREZ (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Louise AT (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Patrick BÉTEILLE (pouvoir à Philippe BONNECARRÈRE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Claude LECOMTE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Patrice BEDIER, Najat DELPEYRAT, Emmanuelle PIERRY, Gérard POUJADE, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Stéphane BARDY.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

Présents : 42

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MAI 2015 ➡ 4 JUN 2015**N° 3 - 92 / 2015 : MÉCANUMÉRIC - ACCOMPAGNEMENT DU PROJET DE RELOCALISATION EN ALBIGEOIS D'UNE ENTREPRISE TECHNOLOGIQUE**

Pilote : développement économique

Autres services concernés : Direction générale des services
Finances et budget

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Mecanumeric est une société albigeoise dont les projets de développement à un horizon de trois ans pourraient permettre un quasi-doublement des effectifs sur le périmètre de l'agglomération. Fin 2010, Mécanumeric a acquis la société IC Technologie (ICT), dernier spécialiste français dans le domaine des presses de thermoformage. A la même époque, il se dotait d'un actionnaire majoritaire, Helarb Management, basé à Lausanne, qui lui donnait les moyens de se développer sans pour autant perdre le contrôle de l'entreprise.

Le 22 juin 2013, le conseil d'administration de Mecanumeric entérinait un projet de développement pluriannuel qui prévoyait le rapatriement de Charly Robot de Cruseilles (Haute-Savoie) vers Albi. Selon ce plan, la reprise des activités de Charly Robot devait générer 12 emplois dès la fin 2013, 8 emplois supplémentaires en 2014, 4 autres en 2015 et enfin 3 autres en 2016, soit une création nette de 27 emplois en 3 ans. En sus, dans le cadre du développement propre de Mécanumeric devaient se surajouter 5 emplois en 2013, puis de 35 emplois de plus entre 2014 et 2016, soit un accroissement de 40 emplois en 3 ans.

Depuis le lancement du projet, le nombre d'emplois réellement créés au niveau du groupe Mecanumeric est de 24, comme en attestent les déclarations URSSAF transmises par l'entreprise :

- 11 en 2013 pour lesquels l'agglomération a déjà accordé une subvention globale de 16 500€ ;
- 13 en 2014.

Au vu des volumes importants d'emplois à caractère industriel que génère ce projet et dans le prolongement de la délibération prise le 25 février 2014, il est proposé de verser une subvention identique, à savoir 1 500€ par emploi créé, soit 19 500€ pour les 13 emplois créés. Cette subvention s'inscrit dans le cadre du dispositif d'aides dit « de minimis » et sera versée après transmission par l'entreprise d'une attestation de respect des plafonds afférents.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les documents justificatifs transmis par la société Mecanumeric et relatifs aux emplois créés, et notamment les liasses URSSAF,

VU les articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis et le règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 relatif à leur application

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 25 juin 2013,

VU la délibération du conseil communautaire N° 2 - 56 / 2014 en date du 25 février 2014,

CONSIDÉRANT l'intérêt, au regard de sa compétence en développement économique, d'accompagner les démarches créatrices d'emplois durables et à même de contribuer à renouveler le tissu économique albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, par 40 voix pour, 4 abstentions

(messieurs Pascal PRAGNÈRE, Fabien LACOSTE, mesdames Élodie Nadjar, Dominique MAS) **et 1 contre** (monsieur Frédéric CABROLIER).

APPROUVE le versement d'une subvention de 1 500€ par emploi créé, soit 19 500€ pour les 13 emplois créés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014, à la S.A. Mecanumeric, inscrite au RCS d'Albi sous le numéro 399 070 754 et sise Z.I. de Fonlabour à Albi.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 26 mai 2015,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE

